

Ecole primaire Jean Devance  
1545 Route du Clergeon  
74150 MOYE

**CONSEIL D'ECOLE N°1**  
**MARDI 7 NOVEMBRE 2023**  
**à 18 heures 30**

**Présents :**

Mme DUMONT Catherine  
Mme CALLOUD Sylvie  
Mme COTTIN Eugénie  
Mme GOTTI Nadine

Directrice de l'école et enseignante (CM1/CM2)  
Enseignante (PS/MS/GS)  
Enseignante (GS/CP)  
Enseignante (CE1/CE2)

Mme VIBERT M.  
Mme GOURY E.  
Mme BERTOLINI L.

Maire  
Commission scolaire municipale  
Agent municipal

Mme DUCHÊNE C.

D.D.E.N.

Mme DANNEKER L.  
Mme DESCHAMPS M.  
Mme BOUVIER E.  
Mme EAYRS E-L.  
Mme STALIN S.

Représentante des parents d'élèves  
Représentante des parents d'élèves  
Représentante des parents d'élèves  
Représentante des parents d'élèves (suppléante)  
Représentante des parents d'élèves (suppléante)

M. SCHABO J-M.  
Mme MODESTINO M.

Président du Sou des Ecoles  
Trésorière du Sou des Ecoles

**Excusés :**

Mme REBET S.

Inspectrice de l'Education Nationale

Mme LASSAUSAIE C.

Enseignante (CM1/CM2)

**La PRESIDENTE,**

**La SECRETAIRE,**

**Mme DUMONT**

**Mme COTTIN**

## **I - BILAN DE LA RENTREE**

### **A) PRESENTATION DE L'EQUIPE ENSEIGNANTE**

Mme DUMONT présente l'équipe pédagogique pour cette année scolaire. Il n'y a aucun changement pour les enseignantes titulaires.

Mme LASSAUSAIE Charlotte complète l'équipe en assurant le jour de décharge de Mme DUMONT le vendredi.

### **B) ORGANISATION DE L'ECOLE**

#### **Effectifs et organisation au 7/11/23 : 98 élèves**

- 26 élèves chez Mme CALLOUD : 8 PS, 13 MS, 5 GS
- 21 élèves chez Mme COTTIN : 10 GS et 11 CP
- 27 élèves chez Mme GOTTI : 19 CE1 et 8 CE2
- 24 élèves chez Mme DUMONT et Mme LASSAUSAIE : 14 CM1 et 10 CM2

Mme CALLOUD			Mme COTTIN		Mme GOTTI		Mme DUMONT Mme LASSAUSAIE	
PS	MS	GS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
8	13	5	10	11	19	8	14	10
26 élèves			21 élèves		27 élèves		24 élèves	

#### **Prévision d'effectifs à la rentrée 2023-2024 :**

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
11	8	13	15	11	19	8	14
32 élèves en maternelle				67 élèves en élémentaire			
Total : 99 élèves							

A ce jour, nous constatons que les effectifs sont constants pour la rentrée 2024-2025.  
Cependant, Mme DUMONT et la mairie sont attentives à l'éventuelle évolution des effectifs.

### **C) ELECTIONS**

Les représentants des parents d'élèves ont été élus le 13 octobre dernier.

66 Votants (65 suffrages exprimés) pour 147 électeurs inscrits (44,9 % de participation).

Les parents votants avaient la possibilité de voter par correspondance ou le 13 octobre à l'école en déposant leur bulletin de vote dans l'urne.

Le taux de participation est en baisse cette année (47,26 % l'année dernière).

4 titulaires et 4 suppléants ont été élus.

Mme DUMONT Catherine rappelle que voter est un acte d'engagement pour ceux qui se présentent et remercie tout le monde.

## **D) CALENDRIER SCOLAIRE**

Le départ en vacances a lieu après la classe et la reprise des cours le matin des jours indiqués.

<b>Vacances de la Toussaint</b>	Du vendredi 20 octobre 2023 au lundi 6 novembre 2023
<b>Noël</b>	Du vendredi 22 décembre 2023 au lundi 8 janvier 2024
<b>Hiver</b>	Du vendredi 16 février 2024 au lundi 4 mars 2024
<b>Printemps</b>	Du vendredi 12 avril 2024 au lundi 29 avril 2024
<b>Vacances d'été</b>	A partir du vendredi 5 juillet 2024

**Pont de l'Ascension** : pour l'année scolaire 2023-2024, les élèves vaqueront le vendredi 10 mai 2024.

## **II - REGLEMENT DE L'ECOLE**

### **A) REGLEMENT INTERIEUR**

Quelques modifications ont été apportées (jours APC, harcèlement) et sont présentées au Conseil d'Ecole.

Il fait l'objet d'un vote du conseil d'école et est adopté à l'unanimité. Il sera transmis via Beneylu à l'ensemble des familles pour signature.

### **B) REGLEMENT COMMUN SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE**

Une harmonisation des règles de vie dans la cour de récréation avait été mise en place entre les enseignantes et le personnel communal.

Une charte commune entre l'école et le service périscolaire avait, de même, été mise en place de manière à harmoniser les règles de vie incontournables dans toute l'enceinte de l'école.

Ce règlement commun est maintenu.

## **III – PROJET D'ECOLE** : « l'enfant au centre de sa scolarité »

**Objectif** : Améliorer la prise en charge de l'enfant à besoin particulier en partenariat avec la famille, l'école, le périscolaire.

Pour cela, l'équipe enseignante souhaite :

- Formaliser la transmission des informations non confidentielles entre la famille, l'école et le périscolaire pour les élèves à besoin.
- Etablir un document avec l'enfant concerné pour le rendre acteur de son suivi et un autre document avec le périscolaire et la famille.

- Créer un outil numérique permettant de tracer le parcours des élèves en difficulté ou à besoin particulier, accessible par tous les enseignants de l'école via le réseau local.
- Conserver ces informations à la fin de la scolarité des élèves à l'école primaire, sous forme d'archives numériques en respectant la confidentialité dans le bureau de la directrice. Assurer la transmission de ces informations lors du passage au collège.

#### **IV - BILAN DES EXERCICES DE SECURITE**

##### **Exercice incendie :**

Un exercice d'évacuation incendie a été organisé le vendredi 8 septembre à 9h15. Les élèves étaient prévenus. L'évacuation s'est déroulée dans le calme. En moins d'une minute, toutes les classes élémentaires étaient dans la cour ou sur le parking devant la mairie.

Seules les maternelles ont été plus longs, plus de 3 minutes.

Cet exercice a permis de rappeler dans toutes les classes les consignes en cas d'incendie. Deux autres exercices sont prévus au cours de l'année. Pour le prochain, seules les enseignantes seront mises au courant de l'exercice. Pour le dernier, personne ne sera prévenu.

Il est demandé à la mairie d'effectuer, si possible, le deuxième exercice sur le temps de la pause méridienne. Cette proposition a été acceptée.

##### **Exercice PPMS :**

L'école est tenue d'organiser un exercice PPMS Risques Majeurs ou Attentat/Intrusion au cours du premier trimestre.

Un exercice simulant Attentat/Intrusion sera organisé au cours de la 2<sup>ème</sup> période.

#### **V – PROJETS**

##### **De toutes les classes :**

**Course longue :** tous les enfants de l'école de la MS au CM2 se sont retrouvés sur le terrain de sport le jeudi 12 octobre après midi pour participer à la course longue. Les PS sont venus encourager les plus grands après la sieste. Ce moment a été très convivial et apprécié par tous les enfants soutenus chaleureusement par les familles.

Un goûter a été offert par l'association USEP Moyenne de l'école.

**Action intergénérationnelle :** dans le cadre de la semaine bleue, un après-midi intergénérationnel a été organisé le vendredi 6 octobre. A l'initiative des membres de la bibliothèque, une dictée de 1930 a été organisée en équipe (une personne âgée et un petit groupe d'enfants). Puis les anciens sont venus lire une histoire et échanger avec les élèves plus jeunes de l'école dans les classes de PS-MS-GS-CP. Cette journée de partage s'est terminée par un goûter offert par la mairie.

**Intervention de « Planète mômes » :** le mardi 7 novembre, sur le thème du Moyen-Age pour les PS-MS-GS et GS-CP et sur le thème des Arts pour les CE1-CE2-CM1-CM2 (coût : 591,80 euros financés par le Sou des écoles).

**Cérémonie du 11 novembre :** à 10h, la mairie a invité les enfants à participer à la commémoration.

**Après-midi de Noël :** une après-midi conviviale sera proposée aux enfants le jeudi 21 décembre et se finalisera par un goûter fourni par les familles et peut-être la visite du Père Noël...

**Gymnastique :** l'école bénéficiera du gros matériel de gymnastique du 8 au 26 janvier 2024.

**L'école en couleur :** un intervenant musique, dumiste, M. AMET Nicolas, va intervenir auprès des élèves à raison de 10 séances de février à juin 2024 (séances de 45 minutes pour chaque classe) tous les 15 jours afin de se perfectionner en chant.

En complément, un artiste, M. GRAND Jean Marc, interviendra auprès des 4 classes pour créer une fresque sur le mur de la cour de récréation.

Un explicatif du déroulement et du projet sera donné aux parents ultérieurement.

Une restitution du travail sera présentée lors de la fête de l'école le 22 juin 2024 au matin.

Ces interventions seront en partie financées par la Communauté de Communes de Rumilly (1676 euros) et complétées par le Sou des écoles et la mairie (5969,64 euros).

### **Les élèves de PS-MS-GS-CP :**

**Ecole et cinéma :** Mme Cottin et Mme Calloud ont inscrit leur classe au dispositif école et cinéma cette année.

La 1<sup>ère</sup> séance aura lieu le mardi 14 novembre : « A table ! ». Il s'agit d'une série de courts métrages. Coût de la billetterie : 2,50 euros par élève, transport : 65 euros, financés par le Sou des écoles.

### **Classe GS-CP-CE1-CE2 :**

**Quai des Arts :** mardi 17 octobre : les enfants ont pu bénéficier d'un spectacle vivant intitulé « L'ogre en papier ». Coût : Billetterie : 5 euros par enfant, transport : 65 euros, soit au total 305 euros financés par le Sou des Ecoles.

**Piscine :** les élèves GS-CP ont pu assister à 6 séances de natation à la piscine Roosevelt et 10 séances pour les CE1-CE2 à la piscine découverte de Rumilly.

Coût : 65 euros par transport financés par le Sou des écoles, soit 802,50 euros. La mairie finance les séances de natation (1435 euros pour la piscine Roosevelt et 570 euros pour la piscine découverte de Rumilly, soit au total 2005 euros)

### **Classe PS-MS :**

**Randonnée d'automne :** mardi 17 octobre, les élèves sont partis à la découverte des paysages d'automne durant une longue marche à travers les sentiers de Moye.

### **Classe CE1-CE2 :**

**Sortie d'automne dans la forêt du Semnoz :** lundi 16 octobre à la journée : les élèves ont participé à un rallye pédestre au centre des Puisots.

Coût : Transport : 395 euros financés par le Sou des écoles.

**L'école dehors :** projet de l'année : les enfants vont en forêt tous les lundis après-midi quel que soit la météo pour faire classe hors les murs et développer le jeu libre et autonome. Deux animateurs de l'association « Le cri de l'œuf » d'Annecy viennent régulièrement épauler la classe.

Coût : 1200 euros financés par le Sou des écoles.

La classe a participé à un appel à projets avec l'association « Teragir » et a été sélectionnée. Elle bénéficiera de l'intervention d'un agent ONF et 50 arbres seront offerts pour repeupler la forêt.

### **Classe CM1-CM2 :**

**Pôle culturel d'Alby sur Chéran :** les élèves assisteront à un spectacle vivant le vendredi 17 novembre, intitulé « Là où vont nos pères » de Florent Hermet. Il s'agit d'une BD-Concert.

Coût : Billetterie : 5 euros par enfant, transport : 130 euros, soit au total 250 euros financés par le Sou des Ecoles.

### **LIAISON ECOLE MAIRIE**

Six délégués de classe seront élus prochainement au sein de l'école. L'équipe enseignante propose qu'une rencontre « officielle » avec la maire et/ou des conseillers municipaux s'organise de manière à ce que les élèves exposent leur demande et s'impliquent concrètement dans la vie de l'école.

Les élus proposent le vendredi 8 décembre à 14 heures en mairie pour recevoir les délégués de classe.

## **VI- MAIRIE**

### **PERISCOLAIRE**

Lola BERTOLINI, agent périscolaire, intervient pour demander que les parents pensent à inscrire les prénoms sur les vêtements.

Les effectifs sont toujours très importants à la cantine comme à la garderie.

En raison de la fermeture de la boulangerie de Moye, le pain de la cantine sera désormais fourni par le prestataire qui fournit les repas.

Tous les agents communaux ont été formés aux gestes de premiers secours durant les vacances d'automne.

### **REMPLACEMENT**

Une Atsem est actuellement en arrêt maladie, une autre doit s'absenter sur certains jours. L'équipe enseignante s'inquiète du remplacement de ces agents pour le bon fonctionnement des classes.

Réponse de la Mairie : L'obligation de personnel Atsem ne concerne que la PS, il est très difficile de trouver des remplaçants mais la Mairie assure qu'elle fait le maximum gérer cette situation. La classe des GS-CP sera sans Atsem certains jours.

## **VII – BILAN DU COMPTE USEP MOYE**

Solde : 2084,69 euros

Les dépenses sont les suivantes :

- adhésion CDER : 48 euros
- affiliation USEP : 25,70 euros à venir
- contrat d'établissement MAE : à venir
- achat de matériel pour les classes (200 euros par classe)
- petits matériels de sport pour les récréations
- achat de deux plastifieuses : 70,97 euros

## **VIII – SOU DES ECOLES**

Le Sou des Ecoles a organisé un Apéro'goûter le vendredi 15 septembre. L'équipe remercie l'ensemble des enseignantes et parents d'avoir participé et échangé. Ce fut un succès, cet événement sera renouvelé.

Entre septembre et les vacances d'automne, les actions mises en place ont été les suivantes :

- Vente de crêpes et jus de fruits au marché le 06/10/2023. Bénéfice de 136.24 euros.
- Vente de viennoiseries le 13/10/2023. Bénéfice de 64.60 euros.
- Vente de pizza le 20/10/2023. Bénéfice de 141.42 euros.
- Vente de fleurs automnales et gourmandises mais à ce jour il n'est pas possible d'annoncer le bénéfice.

Les actions en cours sont :

- Vente de viennoiseries le 10/11/2023.
- Vente de Sapins.
- Vente d'objets personnalisés : calendriers, sacs isothermes, bouteilles d'eau.
- Soirée Moules / frites le 25/11/2023.

D'autres actions seront lancées d'ici la fin de l'année :

- Vente de crêpes et gourmandises sucrées lors des marchés du 17/11/2023, du 01/12/2023 et 15/12/2023 (marché de Noël)
- Vente de gâteaux pour le téléthon du 08/12/2023 (bénéfice entièrement reversé au téléthon)
- Distribution des grilles pour les fêtes de fin d'année.
- Boum de Noël le samedi 16 décembre (magicien, activités, repas à emporter pour le soir...)

Les événements à venir pour 2024 sont :

- 11 février 2024 : Ventes de produits locaux en partenariat avec l'association de chasse de Moye
- 16 mars 2024 : Soirée dansante
- 31 mars 2024 : Chasse aux œufs de Pâques
- 5 mai 2024 : Vente de repas à la Moyère
- 26 mai 2024 : Brocante et tournoi de pétanque
- 22 juin 2024 : Grande kermesse de l'école

Au 07/11/2023, 1634.65 euros ont été payés par le Sou des Ecoles pour les activités et transports des enfants.

Le deuxième Conseil d'Ecole aura lieu le mardi 12 mars 2024 à 18h30.

La séance est levée à 20h15.

La directrice, Mme DUMONT

La secrétaire de séance, Mme COTTIN